

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 11 juillet 2025

Téléphone ULEFONE NOTE 16 : la société TESSKONI TECH déploie une mise à jour corrective disponible pour tous les utilisateurs.

A la suite d'une mise à jour logicielle déployée par la société TESSKONI TECH, le téléphone ULEFONE NOTE 16 PRO est désormais conforme à la réglementation européenne sur le débit d'absorption spécifique (DAS). Cette mise à jour qui réduit la puissance d'émission du téléphone permet de lever les mesures de retrait du marché et de rappel.

Dans le cadre de ses missions de surveillance du marché des équipements radioélectriques et du contrôle de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, l'ANFR avait constaté un dépassement de la valeur limite réglementaire du DAS localisé « membre » sur le téléphone ULEFONE NOTE 16 PRO après avoir réalisé des mesures par un laboratoire accrédité. Le DAS permet de quantifier l'énergie transportée par les ondes électromagnétiques et absorbée par le corps humain. La réglementation impose une valeur limite de 4 W/kg pour le DAS localisé « membre » évalué au contact du corps.

En application du II bis de l'article L. 43 du code des postes et des communications électroniques, l'ANFR avait mis en demeure la société TESSKONI TECH, responsable de la mise sur le marché de ce téléphone, de prendre toutes les mesures appropriées pour mettre fin aux non-conformités constatées sur les équipements sur le marché ainsi que ceux déjà commercialisés. En l'absence de telles mesures, l'ANFR avait demandé le retrait du marché et le rappel des téléphones ULEFONE NOTE 16 PRO.

A la suite de cette décision et du communiqué de presse publié par l'ANFR le 17 février 2025, la société TESSKONI TECH a développé et déployé une mise à jour logicielle visant à réduire la puissance de ses terminaux neufs et déjà commercialisés.

L'ANFR a contrôlé l'efficacité de ces mesures correctives : les nouveaux tests montrent que le DAS localisé « membre » est désormais conforme à la limite réglementaire de 4 W/kg. La mise à jour est automatiquement diffusée aux équipements correspondants lorsqu'ils sont connectés à un réseau de données (réseau mobile ou WiFi).

En conséquence, les mesures d'interdiction de commercialisation et de rappel du téléphone ULEFONE NOTE 16 PRO sont levées. L'ANFR invite les propriétaires de ces téléphones à vérifier que la mise à jour logicielle a bien été installée. Si ce n'est pas le cas, une mise à jour manuelle est à effectuer.

Téléphone Ulefone Note 16 Pro

	Limite	Valeur initiale	Valeur mise à jour
Version du système		SH1_EEA_V10	SH1_EEA_V16
DAS « membre »	4 W/kg	4,78 W/kg	3,01 W/kg

Pour plus d'informations :

- [Publication des analyses de mesures DAS réalisées en 2024](#)
- [Tout savoir sur le DAS](#)
- [La vidéo illustrant la méthode utilisée par les laboratoires accrédités pour mesurer le DAS](#)

Retrouvez l'ensemble des mesures de DAS des téléphones réalisés par l'ANFR en open data sur notre site : <https://data.anfr.fr>

Contact presse ANFR : presse@anfr.fr - tél. 07 86 20 11 33